

ARRETE RECTIFICATIF N°2 DU 13 JANVIER 2017 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE COORDINATION DANS LES DOMAINES DES PRISES EN CHARGE ET DES ACCOMPAGNEMENTS MEDICO-SOCIAUX

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'ARS DE NORMANDIE, DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

Vu le code de la santé publique, notamment le livre IV de la première partie et ses articles L.1432-1, D 1432-6 à D 1432-14 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

 ${f Vu}$ le décret n° 2010-346 du 31 mars 2010 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;

 ${\bf Vu}$ le décret n°2015-1878 du 30 décembre 2015 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;

VU l'arrêté du 10 novembre 2016 portant nomination de Monsieur Vincent KAUFFMANN, directeur général adjoint, Directeur général par intérim de l'ARS de Normandie ;

Vu l'arrêté de nomination en date du 24 mai 2016 portant composition de la commission de coordination dans les domaines des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux,

Vu l'arrêté rectificatif n°1 du 30 août 2016 portant modification de la composition de la commission de coordination dans les domaines des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux,

Vu le courrier de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie du 3 novembre 2016,

ARRETE

ARTICLE 1

La liste des membres titulaires et suppléants de la commission de coordination dans les domaines des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux est modifiée comme suit :

Au titre 5) petit b : Des représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

- Monsieur Matthieu FRELAUT (Directeur de la CPAM de l'Orne) est nommé 2ème suppléant en remplacement de Madame Fabienne BONOMELLI.

ARTICLE 2 : La version consolidée de la composition de la Commission de coordination dans les domaines des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie.

ARTICLE 4: Le Directeur général adjoint, Directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 13 janvier 2017

Le Directeur général adjoint, Directeur général par intérim,

Vincent KAUFFMANN



COMPOSITION ACTUALISEE DE LA COMMISSION DE COORDINATION DANS LES DOMAINES DES PRISES EN CHARGE ET DES ACCOMPAGNEMENTS MEDICO-SOCIAUX

Sont membres de la commission de coordination dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux :

- 1° La directrice générale de l'agence régionale de santé ou son représentant.
- 2° Le représentant du préfet de région.
- 3° Des représentants de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de l'accompagnement médicosocial :
 - a) Le recteur de région académique,
 - b) Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
 - c) Le directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi,
 - d) Le directeur départemental de la cohésion sociale du département du chef-lieu de Normandie.
- 4° Des représentants des collectivités territoriales :
 - a) Deux conseillers régionaux :
 - Madame Elisabeth JOSSEAUME, titulaire ; Madame Lynda LAHALLE, 1^{ère} suppléante ; Monsieur Guy LEFRAND, 2^{ème} suppléant
 - Madame Valérie EGLOFF, titulaire; Monsieur Jean-Manuel COUSIN, 1^{er} suppléant; Madame Malika CHERRIERE., 2^{ème} suppléante
 - b) Le président du conseil départemental ou son représentant de chacun des départements :
 - Pour le Calvados : Monsieur Michel ROCA, titulaire ; Madame Claire TROUVE, 1^{ère} suppléante ; Monsieur Erwann BERNET, 2^{ème} suppléant
 - Pour l'Eure : Monsieur Olivier LEPINTEUR, titulaire ; Madame Françoise COLLEMARE, 1^{ère} suppléante ; Madame Colette BONNARD, 2^{ème} suppléante
 - Pour la Manche : Madame Christèle CASTELEIN, titulaire ; Madame Brigitte BOISGERAULT, 1^{ère} suppléante ; 2^{ème} suppléant en cours de désignation
 - Pour l'Orne :

Monsieur Jean-Pierre BLOUET, titulaire ; Madame Elisabeth JOSSET, $1^{\text{ère}}$ suppléante ; Monsieur Jean LAMY, $2^{\text{ème}}$ suppléant

- Pour la Seine-Maritime :
 Madame Agnès FIRMIN LE BODO, titulaire ; Madame Florence THIBAUDEAU RAINOT, 1^{ère} suppléante ; Madame Hélène BROHY, 2^{ème} suppléant
- c) quatre représentants au plus des communes et groupements de communes :
- en attente de désignations

5° Des représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

- a) Monsieur Jean-Yves YVENAT, directeur régional de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, titulaire; Madame Corinne GAULTIER, 1^{ère} suppléante; Monsieur Thierry GANTOIS, 2^{ème} suppléant
- b) M. Pierre PEIX, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Rouen-Elbeuf-Dieppe, titulaire; Monsieur Stéphane HOLE, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Eure, 1^{er} suppléant; Monsieur Matthieu FRELAUT, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Orne, 2^{ème} suppléant
- c) Monsieur Alain CLICQ, directeur régional du Régime Social des Indépendants, titulaire ; Monsieur Dominique VANDAELE, 1^{er} suppléant ; Madame Catherine FERCHAUD, 2^{ème} suppléante
- d) Madame Carole ROBERT, sous-directrice de la Mutualité Sociale Agricole de Haute-Normandie, titulaire ; Monsieur Mathieu GORSSE, sous-directeur de la Mutualité Sociale Agricole de Mayenne-Orne-Sarthe, 1^{er} suppléant, 2^{ème} suppléant en cours de désignation